

2022/35

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
10	13	11	11

Séance du 12 mai

L'an deux mil vingt-deux, le 12 mai

Convocation
8 mai 2022
Date d'affichage
8 mai 2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – E. TRESCARTES – C. BLARDAT-KATOUI – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME – P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK – W. COLAS – C. GREGOIRE

Absents ayant donné pouvoir : P. BARDEL a donné pouvoir à C. DECUYPER

Absents : H. CAPPELLAZZI – A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

A.F.R. : RENOUELEMENT DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Vu le courrier de l'Association Foncière de Remembrement de Bussy-en-Othe en date du 12 avril 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la liste des personnes suivantes pour assister au bureau de l'association :

- Jean Michel LAMIDE
- Pascal PECHENOT
- Sébastien DUVEAU
- Jean Michel BOISE
-

DESIGNE Evelyne TRESCARTES, déléguée du conseil municipal pour représenter la commune lors des réunions de l'AFR.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire
Catherine DECUYPER



Envoyé en préfecture le 17/05/2022

Reçu en préfecture le 17/05/2022

Affiché le 17/05/2022



ID : 089-218900595-20220512-2022_35-DE